

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 20 décembre 2021

Présents : MM. VIMONT, BOKOBZA, INACIO

Excusés : MM. GEPPERT, BIDARD, HOUANT, LOUVEL, PEDRO GOMES, NOYELLE

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

AUDITION

VINSKY FC

La Commission souhaite recevoir les représentants du club de VINSKY FC pour faire le point sur le Football Animation, dont votre club est nouveau cette saison, le vendredi 7 janvier ou lundi 10 janvier à 18h30 en visioconférence.

PLATEAUX U6-U9

Inscriptions après le 10 décembre

La Commission a relevée les inscriptions suivantes après la date butoir du 10 décembre :

VERNEUIL ENTENTE : La Commission essayera de recréer des plateaux avec les clubs retardataires.

COURRIERS

CARRIERES GRESILLONS AS

Demande du club pour inscrire ses équipes sur les plateaux.

La Commission prend note mais comme elle l'a annoncée, elle n'intégrera vos équipes que si elle peut créer des nouveaux plateaux avec d'autres clubs retardataires, sans garantie de tenir compte de la géographie. Elle vous invite à être vigilant à l'avenir pour ne pas louper les phases d'inscriptions, car la conception des plateaux demande du temps et la Commission ne peut sans cesse défaire pour refaire.

De plus, merci de nous préciser le nombre d'équipes que vous souhaiteriez engager.

CRITERIUMS U10-U13

La Commission vérifie tous les lundis les demandes de modifications Footclubs et peut les valider immédiatement selon les motifs des demandes.

CRITERIUM ESPOIRS U10-U11

Infractions éducateurs

MAUREPAS AS : 4ème infraction le 4/12

La Commission souhaite recevoir le club pour discuter des raisons sur les problématiques d'éducateurs observées.

Pour cela, elle convoque les responsables U10, U11 et du Football Animation au sein du club, le lundi 10 janvier à 18h30 en visioconférence.

U11 poule D du 27/11/21

58401 : BAILLY NOISY SFC 1 / MAUREPAS AS 1

La Commission a pris note du courrier de MAUREPAS indiquant que la rencontre ne s'est pas jouée en raison de cas de COVID.

Elle demande au club de MAUREPAS AS de fournir au moins 3 justificatifs pour le lundi 3 janvier, sans quoi la rencontre vous sera comptée comme forfait.

CRITERIUM DPTAL U12-U13

2 équipes B1/B2 du 08/01/22

56403 / 56480 : FOURQUEUX OMS 12 / ETANG ST NOM ES 12

Demande du club de FOURQUEUX OMS pour jouer ces rencontres à 14h00.

Accord de la Commission.

1 équipe Poule A du 11/12/21

56079 VINSKY FC 1 - AUBERGENVILLE F.C 3

Le club d'AUBERGENVILLE FC nous informe qu'il a été contacté par VINSKY FC pour ne pas se déplacer en raison d'un cas de COVID.

La Commission demande au club de VINSKY FC de fournir le justificatif pour le lundi 3 janvier, sans quoi vous serez déclaré forfait.

CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

U12 Poule B du 18/12/21

58046 : MONTFORT USY 11 / ST GERMAIN FC 11

Accord des deux clubs pour le report de cette rencontre.

La Commission dit match à jouer le 12/01/22.

NEAUPHLE PONT. RC 78

La Commission, prenant connaissance du forfait de l'équipe U12 le samedi 11 décembre, ce qui constitue un 3ème forfait sur la saison, décide par conséquent de déclarer l'équipe U12 du club forfait général.

Ce forfait général entraine également le forfait général de l'équipe U13.

Les deux équipes seront rebasculées en Critérium Départemental par année d'âge à la fin de la phase.

En attendant, la Commission laisse les rencontres de la phase 2 en l'état, mais les résultats sportifs des équipes de NEAUPHLE-PONT RC 78 ne seront pas comptabilisés dans le classement.

Voici les conditions du Hors-Championnat :

1 / l'équipe hors championnat et ses adversaires seront soumises, pour ces rencontres disputées « hors championnat », aux mêmes formalités que si elles disputaient une rencontre officielle,

2 / en cas de forfait de l'une des deux équipes en présence, le club forfait se verra infliger l'amende prévue à l'annexe 2 au Règlement Sportif, ledit forfait étant alors compris dans le décompte des forfaits pouvant entraîner un forfait général au sens des dispositions de l'article 23.4 dudit Règlement Sportif.

U12 poule B du 15/01/22

57991 : ELANCOURT OSC 11 / MONTFORT USY 11

Demande du club de MONTFORT USY POUR reporter cette rencontre en raison d'un voyage au ski avec le collège pour une majorité de ses joueurs.

La Commission demande au club d'ELANCOURT OSC son accord. En fonction, la rencontre sera planifiée au 19/01.

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

U10 206 du 11/12/21 : LIMAY ALJ

La Commission met le dossier en délibéré.

U10 212 du 11/12/21 : VELIZY ASC

Le club de CHATOU AS nous informe s'être déplacé pour jouer ce plateau à 11h00 mais qu'en arrivant sur le site, le plateau avait déjà eu lieu.

La Commission vous rappelle que 9h30 n'est pas un horaire officiel des U10-U11 et que faute d'accord écrit de tous les clubs visiteurs, le plateau aurait dû se jouer à un horaire officiel.

Par conséquent, la Commission décide, plateau à rejouer à ST GERMAIN FC le 8 janvier à 11h00.

Néanmoins elle demande au club de CHATOU AS de vérifier que les coordonnées des référents du club sur les différents annuaires sont les bons, et d'avertir en cas de modifications.

FORFAITS NON AVISES

CRITERIUM DPTAL U12-U13

Rencontres du 04/12/21

2ème forfait : 21,50€

(Annexe 2 RS DYF)

58953 : CLAYES SS/BOIS U.S.M 3

CRITERIUM ESPOIRS U12-U13

Rencontres du 11/12/21

3ème forfait + forfait général : 26€ + 35€

(Annexe 2 RS DYF)

57973 : NEAUPHLE-PONT. 11 - PARIS SAINT-GERMAIN 12

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U6-U7

Plateaux du 20/11/21
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

850 106 : MANTES YVELINES AFC

Fiche équipe

850 106 : MANTES YVELINES AFC, BUCHELOISE AS, EPONE USBS, FONTENAY ST PÈRE
850 107 : NEAUPHLE PONT. RC & PORCHEVILLE FC
850 111 : CONFLANS PLM & PORT MARLY CS
850 112 : VERSAILLES JUSSIEU AS
840 101 : CHANTELOUP US
840 106 : BONNIERES FRE FC & BOUAFLE FLINS ES

Plateaux du 04/12/21
2ème rappel avant amende

Fiche Récapitulative :

850 106 : PORCHEVILLE FC
850 111 : PORT MARLY
840 103 : CHANTELOUP LES VIGNES
840 109 : TRAPPES ES

Fiche équipe :

850 101 : COIGNIERES FC
850 105 : HOUILLES SO
850 106 : PORCHEVILLE FC- AUTEUILLOIS AS-EPONE USBS - ISSOUSAS
850 111 : PORT MARLY CS -MESNIL LE ROI AS -LIMAY ALJ2-MEZY/HARDRICOURT US
840 103 : CHANTELOUP US -ACHERES CS -CONFLANS
840 104 : HOUILLES AC3
840 108 : VOISINS FC2
840 109 : TRAPPES ES- YVELINES US
840 111 : ST GERMAIN EN LAYE FC
840 114 : GUERVILLE ARNOUVILLES AS-CARRIERES S/S US

U8-U9 CLASSIQUES

Plateaux du 27/11/21
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

860 109 : MAULOISE US

Fiche équipe

870 102 : PORCHEVILLE FC
870 103 : EPONE, ST CYR, VERSAILLES JUSSIEU
870 106 : PORT MARLY CS
870 107 : CHAMBOURCY ASM & ISSOU AS
870 108 : JUZIERS FC
870 109 : CONFLANS PLM
870 110 : YVELINES, JOUY EN JOSAS
870 111 : BOUGIVAL & YVELINES US
860 109 : MAULOISE, GUERVILLE, TRAPPES

860 111 : CROISSY

Plateaux du 11/12/21
1er rappel

Fiche récapitulative

870 102 : PORT MARLY CS
870 105 : PORCHEVILLE FC
860 101 : CHANTELOUP US

Fiche équipe

870 102 : PORT MARLY CS, CELLOIS CS 2, VILLEPREUX FC 2, MESNIL LE ROI AS
870 103 : GAMBAS AS
870 105 : PORCHEVILLE FC, LAINVILLOIS FC, MEZIERES AJSL, TESSANCOURT FC
870 105 : LOGES EN JOSAS, COIGNIERES FC, JOUY EN JOSAS
870 107 : VERSAILLES JUSSIEU AS
870 108 : CONFLANS PLM, HOUILLES SO
870 112 : MONTFORT FC, YVELINES US
860 101 : CHANTELOUP US
860 104 : CROISSY US, HOUILLES SO
860 113 : MAGNY 78 FC
860 114 : VILLENES ORGEVAL FC
860 118 : MARLY LE ROI US, MAISONS LAFFITTE FC

U8-U9 ESPOIRS

Plateaux du 27/11/21
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

Fiche récapitulative

2401 : CHANTELOUP US

Fiche équipe

2401 : CHANTELOUP US
2404 : MANTOIS 78 FC

Plateaux du 11/12/21
1er rappel

Fiche équipe

2 2021 : ELANCOURT OSC
2 203 : VILLENES ORGEVAL FC

CHALLENGES PLATEAUX U10-U11

Plateaux du 11/12/21
1er rappel

U11

210 : MAGNANVILLE LIONS, ISSOU, BONNIERES, AUBERGENVILL
211 : VESINET SCI, ACHERES CS, MAULOISE, GUERVILLE

Challenge DYF

2 : PECQ US
4 : MAULOISE US (GALLY MAULDRE)
5 : VOISINS FC
9 : CLAYES SOUS BOIS USM
26 : ECQUEVILLY EFC
39 : VAUXOISE ES
40 : AUTEUILLOIS AS

41 : VIROFLAY USM
43 : PORCHEVILLE FC

FESTIVAL FOOT U13

Rencontres du 27/11/21
Amende après 2 rappels : 20€
(Annexe 2 RS DYF)

227 : LE PECQ US

FEUILLES MATCHES MANQUANTES U10-U11 DEPARTEMENTAL

Erratum : Annulation amende YF 1692

POULE E1

57295 JOUY LOGES 1 / SAINT ARNOULT F.C. 78 1

POULE E2

57323 JOUY LOGES 2 / SAINT ARNOULT F.C. 78 2

Rencontres du 27/11/21
Amende après 2 rappels : 11€
(Annexe 2 RS DYF)

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A

57444 ISSOU AS 1 / CHAMBOURCY ASM 3

POULE B

59006 LOUVECIENNES A.S. 1 / JUZIERS F.C. 1

POULE C1

57188 VILLENES ORGEVAL 2 / FOURQUEUX AS 1

POULE C2

57216 VILLENES ORGEVAL 3 / FOURQUEUX AS 2

Rencontres du 04/12/21
2ème rappel avant amende

Critérium sans distinction d'âge :

POULE A

57451 GUERVILLE ARNOUVILLE 3 - BONNIERES FRENEUSE 2

POULE C2

57221 PECQ US LE 3 - CHAMBOURCY ASM 2

U10-U11 ESPOIR

Rencontres du 04/12/21
2ème rappel avant amende

POULE C

58377 GALLY MAULDRE ENT. 1 - VERNEUIL ENTENTE 1

U12-U13 DEPARTEMENTAL

Rencontres du 04/12/21
2ème rappel avant amende

Critérium par année d'âge :

POULE A1

56896 LIMAY ALJ 2 - VERNEUIL ENTENTE 2
56900 ACHERES C.S. 2 - PORT MARLY C.S. 1

POULE A2

56819 LIMAY ALJ 12 - VERNEUIL ENTENTE 12
56823 ACHERES C.S. 12 - PORT MARLY C.S. 11

Rencontres du 11/12/21
1^{er} rappel

Critérium par année d'âge :

POULE A1

56903 MONTESSON U.S. 2 - PORT MARLY C.S. 1

POULE A2

56826 MONTESSON U.S. 12 - PORT MARLY C.S. 11

Critérium sans distinction d'âge :

POULE C

58986 CROISSY U.S. 2 - CLAYES SS/BOIS U.S.M 3

FEUILLES DE MATCHES INFORMATISÉES

La Commission demande aux 2 clubs des précisions
sur la non utilisation de la FMI

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 18/12/21
1er rappel

POULE C

58311 CONFLANS F.C. 1 - CARRIERES GRESILLONS 1

POULE A

58178 MONTIGNY LE BX AS 1 - ST GERMAIN EN LAYE 1

FEUILLES JONGLERIES MANQUANTES

U12-U13 ESPOIRS

Rencontres du 04/12/21

2ème rappel avant amende et annulation bonus épreuves

U12

57938 : GALLY MAULDRE 11 / MONTESSON US 11
58067 : BOUAFLE FLINS ES 11 / CHANTELOUP US 11

U13

58202 : CARRIERES S/S US 1 / MONTESSON US 1
58268 : RAMBOUILLET FC 1 / MUREAUX OFC 1
58269 : BOUAFLE FLINS ES 1 / CONFLANS FC 1

Rencontres du 11/12/21

1er rappel

U12

57942 : BAILLY NOISY SFC 11 / MONTIGNY LE BX AS 11 (08/12)
57971 : SARTRVILLE ES 11 / VILLENES ORG FC 11
57975 : GALLY MAULDRE 11 / MONTIGNY LE BX AS 11
58038 : MANTOIS 78 FC 12 / VOISINS FC 11
58103 : BOUAFLE FLINS ES 11 / MAUREPAS AS 11
58104 : MUREAUX OFC 12 / HOUILLES AC 12

U13

58172 : PLAISIROIS FO 1 / GUYANCOURT ES 1
58173 : GALLY MAULDRE 1 / MONTIGNY LE BX AS 1
58239 : CARRIERE SS/S US 1 / MONTFORT USY 1
58305 : RAMBOUILLET FC 1 / CHANTELOUP US 1